



CONVOCATION
Vous êtes priés de bien vouloir assister à la séance du
CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 11 JUILLET 2023 À 20h
(Salle du Conseil en Mairie)

ORDRE DU JOUR :

1 - FINANCES

1. Nomenclature M57

Mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 abrégée pour le Budget Principal de la Commune et le Budget Annexe Gestion du Château à compter du 1^{er} janvier 2024.

2. Cimetière

Proposition de nouvelles tarifications pour les concessions des cimetières et colombarium.

3. Subventions exceptionnelles

a. ADAPEI de l'Ardèche

Proposition de verser une subvention exceptionnelle à l'ADAPEI pour assurer son fonctionnement et ses missions d'accompagnement des personnes handicapées.

b. Trait d'Union St Montanais

Proposition de verser une subvention exceptionnelle aux deux équipes de triplettes qualifiées pour le concours national de pétanque qui se déroulera à Argelès-sur-Mer du 19 au 22 septembre 2023.

2 - GESTION DU CHÂTEAU

1. Tarification 2023

Mise en place de nouvelles tarifications pour intégrer les nouveaux produits.

2. Association Découvrir Saint Montan

Proposition d'un avenant à la convention de partenariat pour les visites de la « Maison Seigneuriale Musée » pour modifier les horaires des visites.

3 - AFFAIRES SCOLAIRES

1. Périscolaire

Proposition du nouveau règlement du service périscolaire intégrant la dernière tarification.

2. Restaurant scolaire - « Le Chant de la Terre »

Proposition d'une convention de fourniture des repas par la société « Le Chant de la Terre » pour le restaurant scolaire de l'école publique de la Plaine du Cours.

4 - PERSONNEL COMMUNAL

1. Régime Indemnitare

Mise en place du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise et complément indemnitare).

2. Service Technique

Création d'un poste de Technicien Territorial à temps complet pour la fonction de Chef du Service Technique.

5 - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRAGA

1. Compétence éducation musicale hors temps scolaire

Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) relative à la compétence éducation musicale hors temps scolaire.

2. *Convention d'occupation de locaux - Mistralou*

Convention de mise à disposition de locaux de la Commune à la Communauté de Communes DRAGA situés à la Cité du Barrage pour y installer le bureau du Mistralou.

5 - DIVERS

1. *Modernisation des « petites lignes » ferroviaires en Auvergne-Rhône-Alpes*

Proposition d'un vœu pour un financement prioritaire du renouvellement et de la modernisation des « petites lignes » ferroviaires en Auvergne-Rhône-Alpes.

Présentation du tableau des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation.

SAINT-MONTAN, le 06 juillet 2023

Le Maire,
Christophe MATHON

